Volume 2 - 18/19
décembre 2018

Lucie Loranger
Agente de la Fédération

Linda Lamarre, présidente
FEESO
Unité 60A - District 31
Téléphone: 1-833-368-0886
Courriel: feeso60a@gmail.com

www.d31.u60a.osstf.ca

FEESO info

MOT DE LA PRÉSIDENTE

- Lors de la dernière réunion exécutive, nous avons reçu différents rapports qui résumaient les activités de la présidente, de l'agente de la Fédération et de la trésorière. C'est à cette réunion que le Comité Exécutif a résolu de mettre en pause la levée locale pour une autre année fiscale. La prochaine réunion exécutive aura lieu **le lundi 11 février 2019.**
- Jusqu'à date, les soupers causeries ont eu lieu à Hearst (29 octobre), Kapuskasing (30 octobre), Cochrane (5 novembre), Iroquois Falls (6 novembre) et Timmins (12 novembre). Les soupers causeries à Kirkland Lake et à New Liskeard auront lieu au printemps.
- Au retour en janvier, nous allons travailler sur la liste d'ancienneté. L'ébauche sera acheminée dans tous les lieux de travail par **le 31 janvier 2019.**

Paix et santé à vous et votre famille !
Je vous prie de garder une pensée très spéciale pour nos membres qui sont malades, qui vivent un deuil ou qui éprouvent des difficultés pendant ce temps des Fêtes.

RAAP (8 AU 11 MARS 2019)

La RAAP aura lieu à Toronto les 8, 9, 10 et 11 mars 2019. Les membres qui participeront à la Réunion Annuelle de l'Assemblée Provinciale (RAAP) seront Linda Lamarre, Diane Potvin-Carrière, Lynne Lachapelle et Lise Labonté.

Que le chemin de l'année 2019 soit parsemé d'éclats de joie, de pétales de plaisir, qu'il soit éclairé par l'étincelle de l'amour et la lueur de l'amitié.

Bonne et heureuse année !

PRIÈRE

PRIÈRE DU NOUVEL AN

Mon Seigneur et mon Dieu,
je viens vers Toi
avec humilité
pour commencer
cette année nouvelle
avec Ton Esprit,
pour accomplir mon travail
avec Ta Force.

Je t'en prie, Seigneur,
pardonne-moi mes lâchetés
de l'An passé
et donne-moi la victoire
sur mes égoïsmes.

Donne-moi cette joie en Toi
qui se répand vers les
autres comme un feu.

Donne-moi la lumière
pour pénétrer là
où les humains T'oublient.

Donne-moi la patience
pour les petites tâches,
et la persévérance,
même quand les résultats
sont cachés dans le mystère
de Tes desseins.

Amen

intentionsdeprière.vraiforum.com
Auteur inconnu

OTIP RAEO®
Assurance
Automobile | Habitation
Vie | Personne retraitée
www.raeoassurance.com/FEESO31-60A

RAEO (Régime d'Assurance des Enseignant(e)s de l'Ontario)

CONSEIL DE SÉCURITÉ PENDANT LE TEMPS DES FÊTES

La saison des Fêtes est un moment spécial de l'année qui apporte un tourbillon de célébrations avec les membres de la famille et les amis. Toutefois, cette période festive présente aussi certains risques sur le plan de la sécurité. Pour éviter de fâcheux événements en ce temps de réjouissances, voici quelques conseils qui vous aideront à vous protéger, vous, votre maison et vos proches.

Pour plus d'information, rendez-vous au www.raeoassurance.com/nouvelle30

Nouveauté au sein du Comité Exécutif

Il y eu du nouveau au sein du Comité Exécutif depuis octobre dernier. **Diane Potvin-Carrière** a été nominée au poste de négociatrice en chef et **Dominique Truax** a été nominée au poste d'officière. Nous leur souhaitons bon succès dans leur nouvelle fonction!

RÉMUNÉRATION POUR LES RAPPORTS COMPLÉTÉS À L'EXTÉRIEUR DES HEURES DE TRAVAIL

Il est entendu avec le Conseil que lorsqu'un membre, **incluant le ou la surveillant (e) d'élèves**, doit compléter un rapport **écrit ou verbal** qui est relié à ses fonctions, le membre doit être rémunéré pour ce temps.

Par exemple :

- L'aide-enseignant(e) qui doit rester pour un élève en crise en fin de journée et un rapport de violence, ou autre, doit être complété.
- Un(e) surveillant(e) d'élèves qui doit compléter un rapport de discipline après un incident entre des élèves dans la cours d'école. **Un rapport verbal doit aussi être rémunéré pour les même raisons**.

CONGÉ DE DEUIL

Les congés de deuils énumérés à l'article L32.1 s'appliquent à tous les membres **incluant** les **surveillant(e)s d'élèves**.

De plus, pour fin de clarification, cet article s'applique **à la famille de votre conjoint(e) également.**

REPRÉSENTANT(E)S EN MILIEU DE TRAVAIL

Les représentant(e)s en milieu de travail sont nos yeux et nos oreilles dans les lieux de travail. Ils et elles sont demandés de partager avec la présidence **tous** les changements et les situations particulières qui demandent de l'attention spéciale dans leur lieu de travail. De plus, les représentant(e)s font la distribution des notes de service, communiqués et toutes autres correspondances qui découlent du bureau de la présidence. Comme membre, c'est votre responsabilité de signaler vos préoccupations afin que la situation soit adressée. Si le syndicat n'est pas mis au courant, c'est impossible de savoir qu'il existe un problème.